

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 85 (1934)
Heft: 10

Artikel: Le premier quart de siècle d'existence de la Société forestière finlandaise
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un prochain article; nous pensons plutôt que le forestier doit faire une sélection, dans ces semis de sapin, en s'efforçant uniquement de supprimer les sujets étalés et en conservant, *là où l'épicéa fait totalement défaut*, les brins de sapin encadrés dans la brosse de hêtre et dont la cime émerge au-dessus de celle-ci.

Il ne faut jamais oublier, en songeant à la constitution de ces futures forêts composites — qu'elles soient soumises aux règles du jardinage concentré ou du jardinage simple — que le hêtre ne doit pas occuper une place de premier plan, en raison des usages incontestablement très limités que l'industrie du bois peut assurer dans notre pays à l'écoulement de ses produits; le hêtre demeurera, si possible, une essence dite de « remplissage ».

* * *

En conclusion, il nous semble que le sylviculteur, qui, dans le rayon de son activité, a des exemples analogues de rajeunissement à ceux que nous venons de décrire, ne doit pas les négliger, en abandonnant à leur sort naturel ces taches de rajeunissement et en se disant que la nature s'en tirera comme elle pourra. Non, de même que les règles de la sylviculture et la recherche du plus grand accroissement nous engagent à intervenir, par des éclaircies judicieuses, dans les jeunes peuplements en formation, nous pensons que dans bien des cas, les gardes ou des ouvriers qualifiés, bien convaincus du but à atteindre et judicieusement instruits sur place par leur chef, feront du bon travail, plein de promesse, en se penchant, la cisaille en main, sur ces groupes de semis mélangés. Cette opération, qui peut être assurée en toute saison, devra nécessairement être suivie de la mise en tas, en dehors du rajeunissement, des débris de cette exploitation « avant la lettre ».

Montcherand sur Orbe (Vaud), août 1934.

A. Barbey.

Le premier quart de siècle d'existence de la Société forestière finlandaise.¹

Jusqu'en 1908, l'instruction professionnelle des techniciens forestiers finlandais se donnait à l'école forestière *d'Evo*. A la date indi-

¹ Extrait d'un article de M. *Erki Laitakari* : « Ein Vierteljahrhundert Wirksamkeit der forstwissenschaftlichen Gesellschaft in Suomi », paru aux *Acta forestalia fennica*, 1934.

quée, celle-ci fut supprimée et l'enseignement forestier supérieur transféré à l'Université d'Helsingfors. Changement considérable pour le personnel enseignant, obligé de s'adapter à des conditions et à un programme d'études nouveaux, et de donner à son enseignement la base scientifique qui avait par trop manqué jusqu'alors.

Tâche difficile, car les professeurs étaient en petit nombre et, à une exception près, de formation scientifique insuffisante. Il faut noter aussi que le dualisme entre sylviculteurs et agriculteurs était très accusé. Heureusement, ce personnel enseignant comptait dans ses rangs l'homme de la situation, celui qui, avec un zèle jamais en défaut, a su lui donner sa vraie orientation et, en outre, animer toute une pléiade de collaborateurs. Nous avons nommé M. *A.-K. Cajander*, le savant sylviculteur bien connu. D'emblée, ce dernier avait compris que la création s'imposait d'une association, groupant sylviculteurs et amis de la forêt, ayant pour but l'avancement, en Finlande, de la science forestière.

C'est à lui que revient l'honneur d'avoir été le promoteur de la fondation de la *Société forestière de la Finlande* (Suomi). Lors de sa constitution en 1909, elle comptait 19 membres.

Le but de la société est défini comme suit, à l'art. 2 des statuts :

Art. 2. La société cherche à atteindre son but par les moyens suivants :

- 1° En compulsant de nombreuses données rentrant dans sa sphère d'activité et récoltées dans toutes les régions du pays.
- 2° Par l'octroi de secours, en vue de faciliter des essais et recherches scientifiques, des excursions, des voyages d'étude.
- 3° Par l'édition de publications forestières.
- 4° Par des réunions de ses membres.

Cet article a été maintenu presque intégralement dans les statuts actuels.

Le premier président fut M. *P.-W. Hannikainen*, directeur général des forêts, tandis que M. *Cajander* revêtait les fonctions de secrétaire.

Déjà durant l'année de la création de la nouvelle société, il fut décidé de publier un périodique : les *Acta forestalia fennica*.

À la première assemblée générale, le 25 avril 1910, il fallut constater, hélas, que les moyens financiers manquaient totalement. Les dirigeants de la jeune association surent néanmoins résoudre telle difficulté, si bien qu'en 1912 le Sénat vote une décision prévoyant que les publications les plus importantes de la Société forestière seront imprimées gratuitement par l'imprimerie du Sénat. (Est-il un autre pays où l'autorité supérieure fasse preuve d'une telle générosité envers la gent forestière ?) Et c'est ainsi qu'en janvier 1914 parurent les deux premiers volumes des *Acta forestalia fennica*.

A ce moment, la subvention donnée par l'Etat n'est que de 1000 marks par an. A partir du moment de la constitution du pays

en république, cette aide de l'Etat devint plus effective et fut portée à 14.000 marks.

L'an 1914, pourtant de si lugubre mémoire dans l'histoire de l'Europe, valut un autre sourire à la société naissante : la « Fondation Malm » lui accorde un don de 25.000 marks pour l'établissement de tables de production. Elle était née sous une bonne étoile !

Et déjà, à la fin de la première période de 5 ans, on relève la belle activité d'une pleïade de jeunes qui, aujourd'hui, ont acquis la notoriété.

Vinrent la guerre mondiale et la constitution de l'Etat indépendant de la Finlande (*Suomi*).

La première sembla d'abord n'avoir eu que de faibles répercussions sur la vie de la Société forestière. N'est-il pas piquant de constater cette première : l'imprimerie du Sénat n'accepte plus volontiers des manuscrits rédigés en allemand. Peu après, elle les refuse péremptoirement. Or, la plupart étaient alors rédigés dans cette langue !

Les dirigeants de la Société forestière finlandaise avaient espéré pouvoir provoquer la création d'un *Institut finlandais de recherches forestières*. Les années de guerre retardèrent la réalisation de ce désir bien légitime. Toutefois, elle fut possible durant l'été 1918.

A la fin de la première décennie de son existence, le nombre des sociétaires était monté à 88. Durant cette période, 47 conférenciers avaient participé à l'œuvre de vulgarisation des choses de la forêt.

Il serait oiseux d'entrer ici dans le détail des faits saillants survenus durant la deuxième décennie. Force nous est de nous en tenir à quelques-uns seulement.

Un événement heureux fut l'augmentation du subside de l'Etat qui, en 1923, passe de 14.000 à 75.000 marks et, en 1926, à 100.000. On ne saurait désirer preuve plus éloquente de l'intérêt témoigné par l'autorité supérieure du pays à la cause forestière.

C'est durant cette année 1926 que fut inauguré un 2^{me} périodique, *Silva fennica*, destiné à la publication d'articles n'ayant pas le caractère de la recherche scientifique.

En 1928, les conditions économiques s'étant sérieusement améliorées, l'Etat peut à nouveau augmenter sa subvention et la porter à 150.000 marks. Ce fut le prétexte pour la création d'un 3^{me} périodique : *Commentationes forestales*, destiné à faire connaître les travaux de forestiers non finlandais.

A la fin de 1933, le nombre des sociétaires finlandais s'élevait à 175, dont trois membres d'honneur. Notons enfin que le nombre des pages parues des trois périodiques arrivait au chiffre impressionnant de 18.500 ! A vrai dire, la valeur des écrits ne saurait être appréciée d'après le nombre de leurs pages.

Ce qui précède peut suffire à donner une idée du développement de la société forestière de la Finlande. Elle a fait preuve d'une activité vraiment magnifique, d'un zèle réconfortant et su se hausser, en

un quart de siècle, au rang des sociétés forestières les plus remarquables qui soient. Elle le doit surtout, il est équitable de le rappeler, au talent et au grand dévouement de son père spirituel, de M. le professeur Dr *Cajander*, qui a su stimuler les énergies et donner le bon exemple. Puissent ses continuateurs à la direction de la Société forestière de Suomi continuer à s'en inspirer, pour le plus grand bien de la forêt finlandaise et de la sylviculture en général.

A la vaillante société, nos félicitations et nos meilleurs vœux de succès pour le second quart de siècle qu'elle vient d'entamer !

H. Badoux.

Les forêts communales du Chenit.

(Fin.)

Passant sur l'autre rive de la Vallée, forêts orientales, l'on rencontre

le mas des Chaumilles,

avec trois chalets et 143 ha de pâturage plus ou moins boisés et 279 ha de forêt proprement dite, mais accessible au bétail. Altitudes extrême: 1300 à 1450 m. Le mas des Chaumilles a été la seule propriété du Chenit lors de sa constitution en commune autonome. Le chalet des grandes Chaumilles date du XVI^{me} siècle; les deux autres (des petites Chaumilles) ont été reconstruits au début du XIX^{me} siècle. L'altitude moyenne étant de 1350 m, l'épicéa y règne en souverain. Les arbres feuillus sont réduits à 2095 pieds, sur un total de 90.000 arbres. Le climat et l'altitude y sont pour quelque chose, mais l'histoire de la Vallée nous apprend que l'exploitation de fours à charbon a causé un grand tort aux feuillus, surtout dans sa région orientale. L'on compte de très nombreuses places à charbon, dont l'exploitation n'a cessé complètement que depuis l'ouverture du chemin de fer Val-lorbe—Brassus, en 1904. De plus, lors du défrichement des montagnes, les pâtres se sont sans doute acharnés sur les feuillus, qui salissent davantage les gazons. Quoiqu'il en soit, les forêts orientales sont très pauvres en hêtre aujourd'hui, ce qui est le cas pour la majeure partie des peuplements des Chaumilles. Par contre, ce mas possède, dans le *Grand Bois* et le *Bois carré*, deux parcelles d'anciens bois à ban, renfermant des épicéas au fût propre et cylindrique, d'un aspect superbe. La proportion des gros bois est de 15 %, le maximum en l'espèce, le Risoux excepté. Ils ont doublé depuis 1902. Des combes à gel d'assez grande surface caractérisent ce haut plateau. On y trouve des épicéas rabougris, comme rongés par les chèvres. L'Institut fédéral de recherches forestières a choisi un de ces bas-fonds pour planter des pins de montagne d'origine diverse, en vue de reconstituer par ce moyen la forêt détruite par le gel et corriger les extrêmes du climat.